

1. Champ d'application

- 1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les ventes conclues par Thorlabs, ses filiales ainsi que toutes sociétés affiliées ("Thorlabs") auprès de ses clients (collectivement les "Acheteurs" et individuellement l' "Acheteur") concernant les produits commercialisés par Thorlabs et identifiés dans le document auquel les présentes Conditions Générales de Vente sont annexées (les "Produits").
- 1.2 L'Acheteur s'engage à prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente préalablement à chaque passation de commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente.
- 1.3 Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur tout autre document contradictoire et notamment sur les conditions générales d'achat de l'Acheteur, auxquelles l'Acheteur renonce expressément.
- 1.4 Les présentes Conditions Générales de Vente représentent l'intégralité de l'accord entre Thorlabs et l'acheteur, sauf accord particulier écrit.

2. Commandes

- 2.1 L'Acheteur passera ses commandes de Produits par courrier postal, courrier électronique, ou télécopie en indiquant les références, la quantité et le prix des Produits commandés ainsi que le lieu et la date de livraison.
- 2.2 Thorlabs accusera réception des commandes dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables à compter de leur réception au moyen d'un accusé de réception adressé par courrier postal, courrier électronique ou télécopie. Les ventes ne seront parfaites qu'après envoi de la confirmation écrite de la commande de l'Acheteur par Thorlabs.
- 2.3 Thorlabs confirmera dans l'accusé de réception les références, la quantité, le prix, les conditions de paiement des Produits commandés ainsi que le lieu et la date de livraison. L'Acheteur sera tenu de signaler par courrier électronique toute erreur ou omission éventuelle figurant dans l'accusé de réception dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de l'accusé de réception. Passé ce délai, la commande sera considérée comme définitive et aucune contestation ne sera acceptée.
- 2.4 Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur ne pourront être prises en compte que si celles-ci sont notifiées par écrit, ces modifications étant acceptées dans la limite des possibilités de Thorlabs et à sa seule discrétion.
- 2.5 Toute demande d'annulation d'une commande devra faire l'objet d'un accord exprès de Thorlabs, cette dernière ayant toute latitude de la refuser.
- 2.6 En cas d'annulation partielle ou totale de la commande par l'Acheteur pour quelque raison que ce soit hormis la survenance d'un cas de force majeure, une somme correspondant à trois (3) % de la facture totale sera acquise à Thorlabs, à titre de réparation forfaitaire du préjudice subi.

3. Prix et modalités de paiement

- 3.1 Les prix sont donnés à titre indicatif et sont soumis à la confirmation écrite de Thorlabs.
- 3.2 Ces prix sont entendus nets et HT, départ usine. Ils ne comprennent pas le transport ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'Acheteur.
- 3.3 Le prix est payable par virement bancaire dans les trente (30) jours à compter de la date de facturation. Thorlabs se réserve le droit d'exiger en cas d'insolvabilité de l'Acheteur ou d'incidents de paiement des modalités de paiement différentes, notamment et sans limitation, le paiement par lettre de crédit ou le paiement d'avance.
- 3.4 Le défaut de paiement d'une seule facture à son échéance rend immédiatement exigibles toutes les créances même non encore échues envers l'Acheteur. En outre, dès la date d'échéance, des pénalités de retard dont le montant s'élève à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées de plein droit, sans aucune mise en demeure, et ce, jusqu'au paiement intégral des sommes dues.
- 3.5 Thorlabs se réserve le droit, en cas de retard de paiement d'une seule fraction d'une vente, de suspendre toutes les livraisons ou prestations en cours jusqu'au complet paiement. Thorlabs se réserve également le droit de demander le paiement d'avance de toute nouvelle commande. En outre, Thorlabs se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent (article 14 ci-dessous) afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte par jour de retard.
- 3.6 En cas de défaut partiel ou total de paiement trois (3) jours après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à Thorlabs, qui pourra demander en référé la restitution des Produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.
- 3.7 L'Acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le défaut de paiement (y compris les frais de retour sur impayés) et le recouvrement des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels et/ou de sociétés de recouvrement.

4. Livraisons/Retard de livraison

- 4.1 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif.
- 4.2 Les retards de livraison ainsi que tout dommage résultant du transport des Produits ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité d'aucune sorte, ni motiver l'annulation de la commande par l'Acheteur, quel qu'en soit le motif.
- 4.3 Sauf accord particulier, les Produits sont livrés Départ Usine Dachau.

5. Réserve de propriété/Transfert des risques

- 5.1 LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DES PRODUITS AU PROFIT DE L'ACHETEUR NE SERA RÉALISÉ QU'APRÈS COMPLET PAIEMENT DE L'INTÉGRALITÉ DU PRIX PAR CE DERNIER, EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES, DESDITS PRODUITS. Il est toutefois entendu que la simple remise d'un titre créant une obligation à payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition, la créance originaire de Thorlabs sur l'Acheteur subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées y compris la présente réserve de propriété jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé.
- 5.2 En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré à l'Acheteur à compter de la livraison des Produits. L'Acheteur s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Produits, au profit de Thorlabs jusqu'au complet transfert de propriété.
- 5.3 Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces Produits. L'Acheteur ne doit pas altérer ou supprimer les signes d'identification de ces Produits et de leurs emballages, dont il autorise la vérification à tout moment dans ses locaux.
- 5.4 En outre, en cas de saisie, ou en cas de redressement judiciaire ou de toute autre procédure d'insolvabilité équivalente, l'Acheteur devra également en informer Thorlabs sans délai. L'Acheteur s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des Produits.

6. Garantie

- 6.1 Sous réserve des limitations de responsabilité stipulées ci-dessous, Thorlabs garantit à l'Acheteur que tous les Produits vendus par Thorlabs seront conformes aux spécifications visées dans le document auquel les présentes Conditions Générales de Vente sont annexées et dépourvus de défauts de conception, de matière ou de fabrication, sous réserve de leur utilisation et manipulation normales, dans les conditions suivantes (la "Garantie"):

Composants optomécaniques: Garantie Produit à vie.

Tables et plateaux optiques: Garantie Produit à vie.

Lasers et systèmes d'imagerie: Un (1) an à compter de la date de leur livraison et, le cas échéant, dans la limite du nombre d'heures d'utilisation spécifié dans le mode d'emploi pour les lasers.

Les produits optoélectroniques, les contrôleurs électroniques, les optiques et les produits de nano-positionnement: Garantie de deux (2) ans à compter de la date de leur livraison.

- 6.2 La Garantie est valable uniquement sur présentation de la preuve d'achat du Produit.
- 6.3 En tout état de cause, la Garantie ne couvre pas les Produits qui sont (a) identifiés par Thorlabs comme des produits de pré-production, alpha, beta ou produit similaire ou prototype, (b) les produits spécifiques, modifiés ou customisés (incluant les câbles de raccordement sur mesure) en stricte application des spécifications de l'Acheteur, (c) les produits sensibles aux décharges électrostatiques (DES) dont les emballages spécialement conçus pour les protéger ont été ouverts, (d) les produits réparés, modifiés, transformés, altérés par toute partie autre que Thorlabs et sans son accord préalable écrit, (e) les produits utilisés en conjonction avec des équipements qui n'ont pas été fournis ou reconnus par écrit comme compatibles par Thorlabs, (f) soumis à des contraintes physiques, thermiques, ou électriques inhabituelles, ou (g) endommagés à cause d'une mauvaise installation et/ou mauvaise utilisation/manipulation, d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien, ou d'un mauvais stockage, d'une négligence, d'une usure normale ou d'un cas de force majeure.
- 6.4 Dès lors que le Produit est intégré dans tout autre produit ou appareil, Thorlabs ne garantit pas la sécurité, l'efficacité, la précision, la fiabilité, l'utilisation ou la conformité pour l'usage auquel il est destiné du produit ou appareil intégrant le Produit. Dès lors que le Produit est intégré dans un autre produit ou appareil, l'Acheteur accepte expressément de garantir et d'indemniser Thorlabs contre toute réclamation, recours, action en responsabilité, pertes, dommages et intérêts, dépenses (incluant les frais raisonnables d'avocats et d'experts) et coûts résultant des défauts ou de la non-conformité du produit ou appareil intégrant le Produit.

- 6.5 En cas de défaut ou vice avéré et sous réserve du respect par l'Acheteur des procédures énoncées à l'article 8 ci-dessous, Thorlabs procédera, à son choix, à la réparation ou au remplacement, sans frais, des Produits pendant la période de Garantie prévue au présent article. Dans l'hypothèse où les Produits ne seraient plus fabriqués par Thorlabs, Thorlabs procédera, à son choix, à leur réparation ou à leur remplacement par des produits équivalents pendant la période de Garantie prévue au présent article. L'expédition des Produits réparés ou remplacés au titre de la Garantie est effectuée par un transport non express, au tarif normal et à la discrétion de Thorlabs.
- 6.6 Le remplacement des Produits n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la Garantie.
- 6.7 Sous réserve de la Garantie expressément énoncée ci-dessus, Thorlabs ne garantit pas la conformité des Produits à un usage particulier par l'Acheteur.
- 7. Limitation de responsabilité**
- 7.1 Thorlabs ne saurait en aucun cas, sous réserve de l'application des dispositions légales impératives, être responsable des dommages directs, indirects ou accessoires au-delà de la Garantie prévue à l'article 6 ci-dessus ou de tout autre garantie prévue expressément ou implicitement ni être tenue d'une réparation pour les pertes et/ou dommages directs ou indirects subi par l'Acheteur quel qu'en soit la nature, causes notamment par la faute ou la négligence de Thorlabs.
- 7.2 Par conséquent, Thorlabs n'est responsable d'aucun dommage causé à une personne ou à un bien ou de toute perte cause par l'utilisation du produit en combinaison avec ou intégré à tout autre produit ou appareil. Si la responsabilité directe ou indirecte de Thorlabs devait toutefois être retenue, et ce quelque soit la cause ou l'origine, la responsabilité maximum de Thorlabs ne serait être en tout état de cause supérieure à la valeur du prix d'achat du Produit.
- 8. Réception des Produits/Retour des Produits/Réparation des Produits**
- 8.1 L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des Produits lors de leur livraison. Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer Thorlabs, par écrit, de l'existence de vices apparents ou de la non-conformité des Produits à la commande dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la livraison des Produits. A défaut de réserves expressément émises par l'Acheteur dans ce délai, les Produits seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.
- 8.2 En cas de découverte de défauts du Produit à l'issue du délai ci-dessus dans les conditions prévues à l'article 6 ci-dessus, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer Thorlabs, par écrit dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de leur découverte.
- Dans tous les cas:
- a) La réclamation, accompagnée de la preuve d'achat du Produit, doit être adressée à Thorlabs, par courriel à l'attention du manager du service client et indiquer le(s) défaut(s) allégué(s) et le(s) Produit(s) concerné(s). L'Acheteur sollicitera et exigera de Thorlabs un "Numéro d'Autorisation de Retour" ("RMA#"). Ce RMA# devra être utilisé pour toute correspondance et documents d'expédition en relation avec le Produit.
- b) Aucun retour ne peut être effectué sans l'accord préalable et écrit de Thorlabs. L'Acheteur expédiera à ses frais le Produit dont le défaut aura été dûment établi.
- c) Lors de la réception du Produit retourné, Thorlabs procédera à des tests sur le Produit afin de vérifier si le défaut est avéré et transmettra les résultats à l'Acheteur.
- d) Thorlabs remplacera ou réparera dans les plus brefs délais et à ses frais les Produits dont le défaut aura été dûment établi par l'Acheteur et confirmé par Thorlabs. Les frais d'expédition du Produit seront à la charge de Thorlabs.
- 8.3 Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par l'Acheteur.
- 9. Droits de propriété intellectuelle**
- 9.1 Les Produits, la documentation afférente aux Produits ainsi que les marques de Thorlabs sont protégées par des droits de propriété intellectuelle qui ne sont en aucun cas cédées ou concédées à l'Acheteur.
- 9.2 Toute utilisation des marques de Thorlabs par l'Acheteur, devra faire l'objet d'une autorisation préalable écrite de Thorlabs et devra respecter strictement la charte graphique établie par Thorlabs et communiquée à l'Acheteur à sa demande.
- 9.3 L'Acheteur reconnaît qu'il n'a aucun droit, licence ou intérêt sur les brevets, concepts, droits d'auteur, marques, modèles déposés ou secrets de fabrique et/ou de fabrication appartenant, utilisés ou revendiqués par Thorlabs. Tous les droits applicables auxdits brevets, concepts, droits d'auteur, marques, modèles déposés ou secrets de fabrique et/ou de fabrication sont et resteront la propriété exclusive de Thorlabs. Le titre et la propriété des droits de propriété intellectuelle contenus dans les Produits ou dans une quelconque partie des Produits ou les informations confidentielles de Thorlabs, resteront la propriété exclusive de Thorlabs.
- 9.4 L'Acheteur s'engage à ne pas, tant que Thorlabs détient des droits de propriété intellectuelle sur les Produits, adopter, utiliser ou faire enregistrer, sans le consentement préalable par écrit de Thorlabs, tout mot ou symbole ou toute combinaison de mots et de symboles similaires au point d'entraîner une confusion avec les marques des Produits.
- 9.5 L'Acheteur s'engage en outre à ne pas faire enregistrer et/ou à ne pas utiliser de nom de domaine sur Internet qui pourrait contenir le nom de marque Thorlabs ou toute marque comportant une ressemblance graphique ou phonétique avec le nom Thorlabs ou avec les autres noms de marques ou marques appartenant à Thorlabs ou utilisés par Thorlabs.
- 10. Exportation**
- L'exportation des Produits hors des pays de l'Union européenne (ou territoires assimilés par traités conclus par les institutions communautaires) est interdite sauf accord préalable écrit de Thorlabs. L'Acheteur s'engage à respecter la réglementation nationale et internationale, notamment la réglementation des Etats Unis d'Amérique, en matière de contrôle des exportations. En toute hypothèse, Thorlabs se réserve la faculté de suspendre ou résilier toute commande en cas de suspicion d'infraction à ces règles.
- 11. Cession**
- Les présentes Conditions Générales de Vente et les droits de l'Acheteur ne peuvent être cédés partiellement ou en totalité sans l'accord préalable écrit de Thorlabs.
- 12. Traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques**
- En application de la directive déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE, 2002/96/EC), Thorlabs proposera de récupérer les Produits livrés à l'Acheteur situé au sein de l'Union Européenne après le 12 août 2005 et qui constituent des équipements "en fin de vie" selon la directive DEEE et qui comportent à cet effet le dessin "d'une poubelle barrée" aux fins de recyclage sans imposer à l'Acheteur des frais d'évacuation. Cet engagement ne concerne que les Produits complets qui n'ont pas été désassemblés et qui ne contiennent pas de substances toxiques ou qui ne sont pas contaminées par des déchets. Les frais d'envoi des Produits à Thorlabs aux fins de recyclage sont à la charge de l'Acheteur. Par les présentes, l'Acheteur accepte, lorsqu'un Produit couvert par la directive DEEE n'est pas retourné à Thorlabs aux fins de recyclage, de remettre ledit Produit à une société spécialisée dans la récupération des déchets et de ne pas éliminer le Produit d'une autre manière.
- 13. Autonomie des dispositions**
- Dans l'hypothèse où l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente serait considérée comme non-conforme à la loi applicable, notamment, par une juridiction compétente, la validité des autres dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ne seront pas affectées.
- 14. Droit applicable/Attribution de juridiction**
- 14.1 Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français. Les dispositions de la convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises sont expressément exclues.
- 14.2 Toutes les contestations relatives à l'interprétation et à l'application des présentes Conditions Générales de Vente et qui ne peuvent pas être réglées à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Thorlabs SAS
109 rue des Côtes, 78600 Maisons Laiffite, France
RCS Versailles 507 672 368 - TVA FR 3750 767 2368